

Rouyn-Noranda, le 16 décembre 2009

À l'attention de :

Monsieur Jean Grégoire
Président
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

Monsieur Frédérique Beauchamp
Président
Association générale étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (AGEUQAT)


Objet : Appui de l'Association des diplômé(es) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue aux revendications de la FEUQ et de la FECQ

Messieurs,

Par la présente, nous tenons à apporter notre appui aux revendications défendues par l'AGEUQAT et la FEUQ afin que soit garanti un investissement de 118 millions de dollars en bourses dans le Programme d'aide financière aux études du Québec. Cette somme, provenant du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE), doit être récupérée par Québec et être investie en totalité dans le programme québécois.

Toute personne qui souhaite entreprendre des études postsecondaires ne devrait pas être ralentie par des considérations économiques. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a mis sur pied dans les années soixante le Programme d'aide financière aux études du Québec. L'éducation étant un champ exclusivement de compétence provinciale protégé par la Constitution, le Québec a le droit de se retirer avec pleine compensation du programme canadien afin d'injecter ces sommes dans son équivalent québécois.

En ce sens, nous ne pouvons que réitérer notre appui aux revendications de l'AGEUQAT et de la FEUQ.



Yves Ruel, Ing. M.Sc. pl. fin.
Président